

Direction Générale
Ref : JC/BT.059

PREFECTURE
MONSIEUR LE PREFET ETIENNE GUYOT
1 PLACE SAINT ETIENNE
31000 TOULOUSE

Toulouse, le 16 novembre 2022

Siège social

32 rue de Lisieux
CS 90105
31026 **Toulouse** Cedex 3
Tél. : 05.61.10.42.50
Fax : 05.61.23.45.98

Agences

Agence du Nord Toulousain
Château de Capdeville
140 allée du château
31620 **Fronton**
Tél. : 05.62.79.90.96
Fax : 05.61.82.51.88

Agence du Lauragais
3 av. Flandres Dunkerque
31460 **Caraman**
Tél. : 05.61.27.83.37
Fax : 05.61.81.74.92

Agence du Sud Toulousain
28 route d'Eaunes
31605 **Muret** Cedex
Tél. : 05.34.46.08.50
Fax : 05.61.51.34.69

Agence du Comminges
6 Espace Pégot
31800 **St-Gaudens**
Tél. : 05.61.94.81.60
Fax : 05.61.94.81.65

Objet : mesures d'urgence pour venir en aide aux agriculteurs du département suite à la sécheresse

Monsieur le Préfet,

Dans un contexte de crise internationale sans précédent (augmentation forte des carburants, des engrais, des fournitures diverses, des aliments pour les animaux ...), l'année 2022 a été marquée par des événements climatiques exceptionnels pour la campagne culturale ; pluviométrie importante en novembre 2021, suivie d'inondations en janvier 2022 handicapant déjà les cultures d'hiver. Par la suite nous avons dû faire face à des températures extrêmes et une sécheresse sans précédent (qui dure encore) et qui a impacté à la fois les cultures d'hivers fragilisées et les cultures d'été. C'est la première fois que l'ensemble des productions du département subissent autant de dommages.

Comme vous le savez, le revenu agricole du département est parmi les plus bas de France. Cette sécheresse fait suite à une succession d'aléas climatiques qui ont déjà fortement et durablement affaibli les trésoreries des exploitations agricoles ces dernières années. Aujourd'hui, les agriculteurs ne savent pas comment financer la prochaine année culturale voir, seront contraints de cesser leur activité.

Nous souhaitons vous sensibiliser à cette situation et demandons l'étude d'un plan d'urgence avec une mise en œuvre rapide sur notre département. Vous trouverez ci-dessous les propositions de la profession agricole :

- Mise en place d'une année blanche pour tous les emprunts en cours et autres modes de financement (leasing, ...),
- Activation d'un Fonds d'allègement des charges (FAC) spécifique à la Haute-Garonne,
- Le maintien du bouclier énergétique



Nous nous tenons à votre disposition pour discuter de ces éléments.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Préfet, à l'expression de notre haute considération.

Sébastien ALBOUY
**Président de la Chambre d'agriculture
de la Haute-Garonne**

Maxime ALGANS
Co-Président des Jeunes Agriculteurs 31

Pierre PINTAT
Co-Président des Jeunes Agriculteurs 31

Jean-François LAMASSÉ
Président de la FDSEA

Hélène DELMAS
**Porte-Parole de la Confédération
Paysanne de la Haute-Garonne**

Cédric SAGUE
**Porte-Parole de la Confédération
Paysanne de la Haute-Garonne**

Thierry LAPLAIGE-TAURINES
**Président du Syndicat de la
Coordination Rurale**

Copie DDT